

<p>École Primaire Simone Veil 79 Chemin de l'Église 73100 Mouxy 04 79 61 62 05 ce.0731063j@ac-grenoble.fr</p>	<p>PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE 3^{ème} TRIMESTRE 19 juin 2025 – 18h</p>
--	--

Circonscription : Aix-les-Bains

Présents :

Président (directeur d'école) : M. Déchène-Cotillon

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Leduit

Équipe enseignante :	<p>Madame Clément (PS-MS) Madame Clair (MS-GS) Madame Comas (GS-CP) Madame Champier (CP-CE1) Madame Lhotel (CM1)</p>
Le Maire ou son représentant :	<p>Madame Gony (Élue) Monsieur Moret (Élu)</p>
Invités :	<p><u>Représentants des parents d'élèves :</u> <u>Titulaires :</u> Madame Albert Madame Bosio Monsieur Toussaint Monsieur Bouchet Madame Ferney</p>

Excusés :

Madame Person (Maire)

Madame Guetaz (CE1-CE2)

Mme Aubert (CM2)

Mme Borde (CE1-CE2)

Mme Duc (ATSEM)

Mme Fontana (ATSEM)

Madame Arnaud (AESH)

Madame Gajdane (AESH)

Monsieur Dufour (Représentant des parents d'élèves – titulaire)

Madame Marco (Représentant des parents d'élèves – suppléant)

Début du conseil d'école : 19 juin 2025 – 18h30

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par un représentant de l'institution puis un représentant communal et enfin un représentant des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Monsieur Toussaint – parent d'élève délégué titulaire

La séance commence par l'approbation du PV du 2ème conseil d'école de l'année scolaire.

Personne n'émet la demande ou le souhait de voter à bulletin caché. Un vote à main levée a donc lieu.

Pour	Contre	Abstention	Total
13	0	1	14

Les membres approuvent à la majorité le PV du conseil d'école du 7 mars 2024.

I. Parcours de l'élève :

A. Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place :

a. Les APC (activités pédagogiques complémentaires) :

Les APC correspondent à du temps que les enseignants doivent obligatoirement consacrer aux élèves.

Pour chaque enseignant, 36 heures d'APC sont allouées pour l'année scolaire (sauf pour le directeur qui est déchargé de ces 36 heures). Pour la classe de CM2, Mme Aubert effectue des APC à hauteur de 12h (33%).

Néanmoins, des « décharges » d'APC sont présentes pour les enseignants notamment pour la saisie des résultats des évaluations de l'ordre de 6h – sauf pour le directeur de l'école. Les enseignants n'effectuent donc que la différence au niveau du nombre total d'heures d'APC.

Ces aides pédagogiques complémentaires ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique permettant d'apporter aux élèves concernés, sélectionnés par l'enseignant en fonction de leurs difficultés, un accompagnement différencié et adapté aux besoins de chacun afin de susciter et renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants travaillent prioritairement les domaines de la langue et des mathématiques lors de ces APC.

Les APC se déroulent aux horaires et jours choisis par l'enseignant responsable. Dans l'école, l'ensemble des APC dure au minimum 30 minutes et ont lieu en fin de journée ou pendant la pause méridienne dans la semaine.

Le bilan de ces actions est très positif. Les élèves en difficulté ont été pris en charge en APC et en soutien pour réaborder des notions clés dans les apprentissages. Les progrès imputés à ce dispositif sont difficiles à évaluer tant les dispositifs d'accompagnement sont complémentaires les uns des autres. L'équipe note l'investissement de la part des familles et des enfants.

b. Les vacances apprenantes :

Lors des vacances scolaires (sauf les congés d'hiver), le Ministère de l'Éducation Nationale offre la possibilité, aux enseignants volontaires, de prendre en charge un ou des groupes d'élèves en difficulté.

L'accueil des enfants s'effectue sur la base du volontariat mais est fortement souhaité pour les élèves qui sont ciblés. Ces stages de réussite sont proposés aux élèves rencontrant le plus de difficulté pour consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou combler des lacunes en travaillant en petit effectif.

Le directeur s'était porté volontaire au sein de l'école pour encadrer ces stages lors de chaque période de vacances scolaires.

Aux vacances d'automne, à celles de février à celles de printemps, des élèves CM étaient pris en charge.

Le bilan de ces stages de réussite est très positif. Les élèves ont pu revoir, réaborder, consolider des notions vues en classe précédemment, de manière plus ludique, afin de permettre l'amélioration durable des résultats.

Des stages auront probablement lieu pendant les vacances d'été selon des modalités définies ultérieurement.

B. Bilan des actions cycle 3 et de la liaison GS / CP :

a. Bilan des actions cycle 3 :

Outre les compétences et objectifs en langue et en mathématiques, grands enjeux du cycle 3, plusieurs autres actions ont été menées tout au long de l'année scolaire.

Les classes de CM1 et CM2 travaillent autour de trois thématiques : la vie naturelle au lac, la montagne vécue et la ville architecturale.

L'ensemble de ces activités s'inscrit totalement dans le programme du cycle 3 avec notamment l'étude des différents milieux et de l'habitat de ceux-ci en fonction des différents grands enjeux actuels.

Une multitude de compétences s'illustre dans ces projets transversaux sur l'ensemble du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : aussi bien concernant les différents langages écrits et oraux, que les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen mais aussi les systèmes naturels et techniques éclairés par la représentation du monde et de l'activité humaine.

D'une manière générale les élèves apprécient ces activités de responsabilisation. Outre les compétences purement scolaires qui sont multiples, les compétences de vivre-ensemble sont mises en perspective. Les élèves deviennent acteurs de la vie en classe, responsables de leurs actions et de la création du lien entre les individus et la classe en apprenant à devenir citoyens acteurs et responsables.

Dans l'ensemble des projets ils doivent aussi apprendre à être capables de nommer les objectifs à atteindre, de déterminer les obstacles à vaincre, de choisir les stratégies pertinentes à mettre en œuvre et surtout de cerner les appuis dont ils ont besoin.

Pour ce qui est de la liaison école-collège, elle a débuté par l'échange de carte pour les fêtes de fin d'année. Ensuite, les CM2 se sont rendus au collège vendredi 13 juin pour une classe délocalisée. Une rencontre avec les 6^{ème} a été organisée, ils ont pu également faire des recherches au CDI et prendre le repas au self. La liaison administrative s'effectue en fin

d'année à travers la transmission de documents de suivi des élèves. Une présentation du collège a été faite aux CM2 de l'école par M. le Principal qui est venu rendre visite aux élèves. Il est noté, la réelle volonté d'instaurer une liaison par le principal du collège et les directeurs. De plus, le collège effectue une opération « portes ouvertes » le 27 juin au soir.

b. Bilan de la liaison GS/CP :

Au sein de la classe de GS-CP la liaison est assez automatique et naturelle. Elle s'effectue également avec la classe de MS-GS.

Mme Comas mentionne que les élèves de GS des deux classes seront accueillis dans les classes d'élémentaires. Le même dispositif sera déployé pour les futurs GS.

Une liaison GS-CP vise notamment à mettre en place des moyens afin de favoriser la fluidité de la continuité et éviter la rupture qui met en difficulté certains élèves à l'entrée au CP. Elle a également pour but d'assurer la continuité dans les comportements et les apprentissages, donner des repères et rassurer les élèves. Des outils pédagogiques communs sont présents : sous-main, bandes numériques, cahiers ainsi que la méthode d'apprentissage de lecture.

Il est à noter que d'un point de vue purement administratif, des réunions abordant le suivi des élèves, au sein de l'école, sont organisées.

II. Projet et vie de l'école :

A. Bilan des actions du projet d'école :

Chaque école, en fonction de ses singularités propres, possède un projet d'école. Par définition, aucun projet d'école n'est semblable.

Le projet d'école s'articule autour de plusieurs points clés essentiels dans la réussite des apprentissages des élèves, comme nous l'avons évoqué précédemment.

Les illustrations du projet d'école cette année ont été multiples.

Tout d'abord, la majeure partie de ces illustrations se réalise au sein même de la classe, avec des éléments sur lesquels l'enseignant insiste davantage. Ceci s'illustre par les consignes, par de l'enseignement explicite ou même un travail approfondi en compréhension de texte, en résolution de problème, en expression écrite (axes du projet). La valorisation est également présente en expression écrite.

Ensuite, les élèves utilisent également des outils de différenciation comme l'aide de l'adulte, consigne spéciale, outils : l'ardoise, les tables, l'opération à poser ou « décortilage » pour la résolution de problème par exemple.

L'usage du numérique est facilité par les VPI et les TBI présents dans les classes.

Enfin, d'autres actions relèvent davantage du domaine collectif et nécessitent une réflexion plus approfondie de la part des enseignants : mise en place de temps communs entre enfants, attention, difficulté scolaire ou l'inclusion des enfants.

La question de la difficulté scolaire a été longuement étudiée et analysée par l'équipe enseignante afin de la traiter de la manière la plus efficiente possible.

B. Bilan des actions des projets de classe :

a. Bilan des actions communes de l'école :

1. Rallye et défi

L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place des concours d'école notamment en mathématiques.

Cette action vise à favoriser l'émulation entre les élèves notamment en termes de connaissances, tout en révisant.

Plusieurs défis ont été réalisés en cycle 3 notamment pour des additions/soustractions et multiplication.

Plusieurs classes se sont également inscrites au rallye mathématique départemental de la Savoie. Le rallye maths propose en général des défis mathématiques pour lesquels les élèves ne disposent pas d'une solution immédiate et qui conduisent à inventer une stratégie, à essayer, à vérifier, à justifier sa solution et expliquer sa démarche.

2. L'écologie

Les élèves ont tous participé au défi de l'éco-mobilité le vendredi 20 septembre organisé par Grand-Lac. 79,4% des élèves sont venus à pied ou à vélo. La remise du prix a été effectuée suite à ce défi : deux bons d'achats de 100 € dans un magasin pour du matériel sportif ainsi que quelques petits jeux en lien avec le développement durable.

Le projet d'écomobilité scolaire s'est mis en place cette année scolaire à partir de la période 2. Les parents ont été sollicités à travers un questionnaire et ont pu faire part de leurs

remarques début novembre. Des aménagements pourront être mis en place par la suite par la municipalité, l'agence écomobilité et l'école. L'ensemble de la démarche est accompagné par l'agence écomobilité : diagnostic des déplacements domicile-école, plan d'action concerté (avec des parents volontaires), sensibilisation des élèves et de leurs familles (10 séances au sein de l'école), bilan et communication. Des pédibus et vélobus sont proposés.

Les classes ont été sensibilisés aux enjeux des déplacement pour les CM2, à la sécurité en tant que piéton pour les CE1-CE2-CM1, à l'utilisation du vélo pour les GS-CP.

Les classes de CP-CE1 et CM1 devaient bénéficier d'une sensibilisation à l'écologie de la part de Grand Lac. Cette sensibilisation était prévue sur la thématique du compostage des déchets verts. Néanmoins, suite à un problème de planning celles-ci n'ont pas pu se réaliser.

Un intervenant, professionnel de la nature, s'est rendu, bénévolement, également dans les classes d'élémentaire afin d'aborder la thématique des abeilles en cycle 2 et la connaissance des arbres en cycle 3.

3. Cycles sportifs

Un cycle natation s'est déroulé en octobre/novembre pour les CE1-CE2 et les CM1 et en février/mars pour les GS-CP et CP-CE1. Ces cycles se déroulent en binômes, deux fois par semaine.

Un cycle ski de fond s'est mis en place en janvier ainsi qu'un cycle voile s'est mis en place fin juin pour les élèves de CM1.

La familiarisation avec le milieu aquatique par le biais d'apprentissages multiples en fonction des élèves s'est effectuée tout au long des séances.

4. La bibliothèque municipale

Les accueils avec la bibliothécaire se sont poursuivis durant toute l'année scolaire. Le travail a été vraiment très apprécié de tous et se révèle très bénéfique pour les enfants. Toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque.

Les classes de maternelle ont bénéficié de lectures une fois par semaine le vendredi après-midi. L'emprunt des livres avait lieu une semaine sur deux. La bibliothécaire a utilisé beaucoup de supports variés pour familiariser les enfants à différents écrits.

Les classes du CP jusqu'au CM2 ont pu bénéficier d'interventions lecture par la bibliothécaire. Un temps commun, une fois par mois, par classe où la bibliothécaire lisait et prenait un temps d'échange avec les enfants. Après un temps de découverte de la bibliothèque, ces derniers

pouvaient également emprunter un livre à la fin de la séance. L'emprunt pour l'ensemble des élèves s'est effectué en début et en fin de période.

La fin de l'année a été plutôt réservée à la mise en place du concours lecture.

L'ensemble de l'équipe remercie chaleureusement Sandrine pour tout son investissement auprès des élèves.

5. Octobre rose et novembre bleu et l'éducation à la santé

Les classes de MS-GS et un groupe de la classe de CM2 ont travaillé autour d'octobre rose et novembre bleu.

Différentes productions ont été créées par les enfants pour un affichage sur les vitres de l'école. Les CM2 ont pu davantage sensibiliser leurs camarades concernant ces deux actions.

Une sensibilisation à la santé devait s'effectuer par la Ligue contre le Cancer pour les classes de CM1 et CM2. Suite à un changement d'intervenante, le délai fut trop court pour la mise en place de ces interventions.

L'infirmier scolaire devait également intervenir afin de travailler l'éducation aux écrans dans les classes d'élémentaires mais par manque de temps ceci n'a pas eu lieu. Il y a simplement eu une intervention concernant l'éducation à la sexualité en CM2.

6. Les cérémonies

Les classes de CM1 et CM2 ont participé à la cérémonie au monument aux morts de Mouxy le 11 novembre. Ils ont entonné quelques couplets de la Marseillaise. Le 8 mai, ils ont entonné le même chant ainsi que le Chant des Partisans.

Les élus mentionnent que l'association Mouxy Melody a beaucoup apprécié d'accompagner les élèves.

Ces initiatives, lourdes de symboles, représentent des actions concrètes illustrant tout à fait le parcours citoyen auquel les élèves participent tout au long de leur scolarité. Ce parcours citoyen s'inscrit dans le projet global de formation de l'élève, véritable citoyen en devenir. Adossé aux enseignements, en particulier à l'enseignement moral et civique, il concourt à la transmission aux enfants des valeurs et grands principes de la République (laïcité, respect mutuel, lutte contre toutes les formes de discrimination et contre le racisme).

7. La course ELA

Les élèves n'ont pas participé à l'opération « mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA compte-tenu du plan vigipirate.

L'objectif résidait dans la sensibilisation des élèves à la différence, au handicap et au respect des différences en les faisant participer à lutter contre la leucodystrophie.

8. La grande lessive

Les élèves de GS-CP ont participé au sein de leur classe à la grande lessive – installation d'œuvres éphémères – « pareil/pas pareil ».

L'objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistiques, et de développer le lien social.

9. Le festival du livre

L'école a participé en décembre au festival du livre de Lyon.

Le principe est assez simple : l'organisme prête des livres à l'école durant une semaine, les enseignants des classes peuvent les faire découvrir aux enfants, les présenter, les utiliser. Puis, à la fin de la semaine, un temps de vente est prévu.

L'organisme offre à l'école 20% du total des ventes en bon d'achat livre. Cette année les ventes ont atteint 1179 € (1067 € en 2023) soit plus de 230 € en livres offerts pour l'école.

10. Le conseil d'école d'élèves

Un conseil d'école élève est prévu en amont des conseils d'école où les délégués des classes peuvent, après avoir soulevé les différents éléments dans leurs classes, rencontrer et en discuter avec le directeur de l'école pour des possibles améliorations de leur cadre de vie.

Le PV du conseil d'école élève est annexé (**ANNEXE 1**).

11. Instance municipale jeune

Une dernière réunion a été effectuée ce jour. Un bilan vient d'être effectué. La kermesse italienne a été discutée et programmée.

Les élus récapitulent les différents projets et mentionnent que tout ne s'est pas forcément réalisé, comme la collecte pour les amis des bêtes, peut-être par un manque d'accompagnement et d'investissement de la part des enfants dans tous les projets.

Les élèves sont conscients qu'il faut passer du temps pour suivre les projets souhaités.

Le voyage à Paris avec la visite de l'Assemblée Nationale s'est effectuée en début de semaine. Un échange a eu lieu avec la députée. Les enfants ont pu également visiter le musée en herbe.

L'instance municipale jeune a volonté à se remettre en place à la rentrée scolaire prochaine étant donné que ceci représente un vrai engagement de citoyenneté.

L'ensemble des élus soulignent l'engagement de tous les enfants élus.

12. Permis piéton et permis internet

Les deux classes ont participé au permis piéton pour les CE2 et au permis internet pour les CM2. Ces permis se déroulent en partenariat avec la gendarmerie d'Aix-les-Bains.

La première intervention (d'une durée de 35 à 45 minutes selon le permis et selon la participation des enfants) a consisté en la présentation du permis et la remise du matériel pédagogique (livrets et DVD). À l'issue, l'enseignant dispense à sa guise les séances de formation sur 4 semaines. Une deuxième intervention est consacrée à l'évaluation des enfants (environ une demi-heure). Lors de la troisième séance, les permis ont été remis, en présence des enseignants, du directeur, d'un représentant de la mairie et d'un gendarme.

Tous les élèves ont réussi les différents permis. Les apprentissages ont été parfois difficiles mais la réussite a récompensé les efforts par la suite.

Le bilan de l'action est très positif et répond à un réel besoin de la part des élèves et de l'équipe pédagogique.

Il est à noter que les CM2 ont également bénéficié d'un échange concernant le harcèlement/cyberharcèlement et les différents enjeux de ces phénomènes.

13. Collectes

Une belle quantité de bouchons et couvercles en plastique a été collectée tout au long de l'année scolaire. La collecte de piles a connu moins de succès.

14. Le site internet de l'école

En lien avec les parents d'élèves délégués, le directeur avait mis en place un site internet pour l'école.

Ce site internet permet de centraliser les informations « brutes » tout en mettant également à disposition certains documents et informations valables tout au long de l'année scolaire. L'ensemble de ces éléments est ainsi accessible et consultable à tout moment.

L'ensemble des publications est doublé d'un envoi par mail.

15. Théâtre

La municipalité a fait le choix d'offrir aux élèves de CM des interventions d'un professionnel du théâtre.

Celles-ci ont débuté lors de la dernière période avec la mise en voix de certains textes. Une représentation devant les parents est prévue en fin d'année scolaire lors de l'apéro des parents offert par la municipalité.

16. La kermesse

La kermesse se déroulera le vendredi 27 juin au soir. Toutes les classes vont se présenter devant le public à travers des chants, des danses ou des spectacles gymniques suivis d'un chant commun à tous.

17. Groupes municipaux de réflexion

i. Parc cour vert

Le projet "Cour du Vivant" vise à transformer les cours d'école en espaces plus naturels, ludiques et pédagogiques, en intégrant la biodiversité et en favorisant une dynamique collective. Il s'agit de réintroduire le vivant dans les espaces scolaires pour améliorer le bien-être des enfants et enrichir leurs apprentissages.

Le projet est conçu sur plusieurs années. L'analyse du contexte (questionnaires, réflexions collectives) a eu lieu en milieu d'année scolaire. Des conceptions des aménagements adaptés aux besoins de l'école ont été discutées en fin d'année.

Les aménagements sont simples et accessibles, comme la création de prairies sauvages, tipis végétaux, potagers en terrasse, favorisant l'exploration et le contact avec la nature.

Le projet provisoire a été présenté début juin. Le premier chantier participatif a vocation à se mettre en place à la rentrée prochaine.

La dernière réunion a eu lieu récemment. Une visite sur place, dans la cour, s'est effectuée afin d'évaluer la pertinence des aménagements. Beaucoup d'éléments sont souhaités mais ne sont pas possibles étant donné l'accès à la cour de l'école. Trois grands axes d'aménagement seront présentés lors du discours de rentrée. Il est mentionné que des « bras » sont souhaités.

Dans le retour des enfants, tant au sein du conseil école élève que lors des questionnaires, beaucoup de petits aménagements sont souhaités comme des coins tranquilles, des fresques,

des coins dessins, des petits bancs etc... éléments qui pourraient se mettre en place sans grand coût mais avec de l'investissement de parents volontaires.

ii. Écomobilité

10 interventions, réparties sur les classes de l'école, de la part de l'agence éco-mobilité ont été mises en place à l'école. Chaque classe a été sensibilisée aux enjeux des déplacements en tant que piétons ou en tant que cycliste (GS-CP).

Suite à l'enquête, des éléments ont été abordés avec la municipalité et les parents. Des réunions d'informations ont été programmées.

Des flyers ont été construits par l'agence et distribués aux familles. Des pédibus et vélobus sont proposés par des parents.

b. Bilan des actions des classes :

1. La classe de CM2

i. Projets pédagogiques majeurs

La classe de CM2 ont travaillé autour de deux thématiques : la montagne vécue et la ville architecturale.

Tout d'abord, les enfants ont participé, lors des journées du patrimoine mi-septembre à la visite des aménagements du dessous de la piscine aqualudique de Chambéry. Ils ont poursuivi la matinée en visitant la scène nationale de l'Espace Malraux. L'après-midi, le site synchro-bus de l'agglomération a été présenté ainsi que le Chambéry Savoie Stadium.

Ensuite, les élèves bénéficieront d'interventions, à Chambéry, du service patrimoine concernant l'aménagement des quartiers du Biollay et des Hauts-de-Chambéry. Par la suite, ils ont travaillé sur la fonctionnalité du centre-ville en lien avec l'espace vécu qui évolue dans le temps avec les conséquences de la seconde guerre mondiale.

De plus, les élèves ont été également amenés à réfléchir à l'histoire de leur territoire en lien avec l'aménagement de la station de ski de proximité du Revard avec la FACIM.

Les élèves ont découvert les archives départementales et approfondi les notions déjà abordées en classe et les mouvements de population/l'habitat de montagne au musée Savoisien.

Le "Savoir Rouler à Vélo" est un programme national qui vise à rendre les élèves autonomes et responsables à vélo, notamment pour leurs déplacements quotidiens. Il se déroule en trois

étapes : maîtriser le vélo (équilibre, freinage, direction), circuler en sécurité (apprendre les règles de circulation) et rouler en situation réelle. À partir d'avril, les CM2 de l'école ont bénéficié de ce dispositif pour acquérir ces compétences essentielles avant leur entrée au collège.

Une multitude de compétences s'illustre dans ces projets transversaux sur l'ensemble du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : aussi bien concernant les différents langages écrits et oraux, que les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen mais aussi les systèmes naturels et techniques éclairés par la représentation du monde et de l'activité humaine.

ii. Projets pédagogiques mineurs

Des projets pédagogiques mineurs sont réalisés au sein de la classe avec un roulement pour tous les élèves :

- Le maître assistant : tous les jours un enfant est nommé maître assistant pour répondre aux questions de ses camarades, reformuler ou expliquer des notions.
- Chaque jour, un perroquet est présent dans la classe afin de répéter ou reformuler des consignes.
- Par trinôme, les élèves, à tour de rôle recherchent des recettes de cuisine. La recette est sélectionnée, les ingrédients commandés et la recette réalisée intégralement par les élèves. Cette dernière s'effectue en lien avec les deux classes de maternelle.
- Par binôme, de manière hebdomadaire, les élèves lisent un album et questionnent leurs camarades de maternelle.

D'autres projets, nécessitant davantage de temps sont mis en place par groupe :

- Mise en place d'élèves médiateurs dans la classe afin de favoriser les relations cordiales et la gestion de conflits mineurs dans la cour de récréation.
- Deux délégués sont présents dans la classe afin de transmettre tout dysfonctionnement ou toute interrogation.
- Réflexion, proposition et installation du parcours de motricité en maternelle un jour par semaine.
- Proposition de jeux de cour autres que des jeux classiques de ballon. On recherche des idées innovantes.
- Mise en place d'actions solidaires – octobre rose, novembre bleu, collectes.
- Création de contenus (article, interview, reportage) sur des événements se déroulant à l'école et publication de ceux-ci.

- Apprentissage des différentes notions et techniques cinématographiques.

2. La classe de CM1 :

Les élèves de CM1 ont réalisé un cycle ski de fond de 4 séances au Revard en janvier.

Dans la continuité du projet d'école : Lac et Montagne, la classe est retournée à Aqualis afin d'étudier les zones humides, l'écologie des marais et la macrofaune.

Les élèves ont eu la chance de réaliser une classe de voile où ils ont été sensibilisés à la pratique de la voile, plus précisément à la navigation à bord d'un optimist. Ils ont été confrontés à un milieu incertain dans lequel les éléments sont soumis à des variations (vent, pluie, température...). Cette activité a favorisé la maîtrise des émotions, d'apprécier le risque et de construire sa propre sécurité en navigation collective et a permis aux élèves de se déplacer dans un milieu naturel.

Ce cycle a permis aux élèves d'appréhender des notions techniques liées à la voile :

- la propulsion (gonfler ma voile pour avancer et la dégonfler pour s'arrêter)
- mise à l'eau (préparation du bateau : fixer la voile, gouvernail, dérive ...)
- gérer son bateau (se répartir les rôles lors de la navigation, remorquage)
- prise d'informations (chercher le vent, naviguer à différentes allures : vent de face, vent de près, vent de travers...

Les élèves ont validé le niveau blanc (découvrir la voile) et le niveau jaune (se déplacer à la voile sur des trajectoires directes).

Un grand merci à l'APEM pour leur participation financière ainsi qu'aux familles afin que ce projet puisse se réaliser.

3. Les classes de CE2 et de CE1-CE2 :

Plusieurs sorties ont eu lieu.

Tout d'abord, une sortie au Grand Filon (ancienne mine de fer à St Georges d'Hurtières) a eu lieu le vendredi 11 avril. Les élèves ont visité une ancienne galerie, l'école (classe d'autrefois, fermée aujourd'hui) et l'espace musée. Une activité de course d'orientation a aussi été proposée.

Le projet "Nature et Cheval" au centre équestre l'Étalon à Drumettaz a été reconduit sur deux jours en juin (2 demi-journées d'équitation + 2 demi-journées d'activités dans la forêt). Les élèves ont pu faire de la voltige, de la calèche à deux roues appelée sulky, une balade et apprendre à mener son cheval à la longe.

Une sortie à "Moulin Guitare" aux Abrets a eu lieu en juin pour les CP-CE1, avec les trois classes de maternelle.

Une sortie nature avec Pierre Exertier basée sur la reconnaissance des arbres aux abords de l'école a eu lieu.

Une sortie nature à la journée au Revard, pour la classe des CE1-CE2 a eu lieu pour observer sur le terrain les fourmilières et les fourmis dans leur milieu et ainsi clôturer le projet fourmis de cette année.

Une sortie nature reste à venir fin juin pour la classe de CP-CE1 avec Victor. Ils iront observer la faune et la flore en ce début d'été.

4. Les classes de GS-CP, MS-GS et PS-MS :

Poursuite du projet pluridisciplinaire commun aux 3 classes « Voyage au fil du temps ! »

Poursuite du projet commun à toute l'école : « Entre lac et montagnes »

Poursuite du projet « le respect : Apprendre à vivre ensemble ! »

Poursuite des différentes activités autour du thème du respect de soi, des autres et de notre environnement (Écocitoyenneté) avec également comme support la suite de l'aménagement du jardin.

Diverses animations et sorties communes ont eu lieu en P4 et en P5 pour enrichir les projets :

- Une visite du château de Montrottier a eu lieu au mois d'avril pour les 2 classes de PS/MS et MS/GS, avec diverses activités sur le thème du moyen-âge. Cette visite s'est poursuivie par une chasse au trésor et un pique-nique pour la classe de MS/GS.
- La classe de PS/MS est allée au musée des Beaux-arts de Chambéry, toujours sur le thème du Moyen-Age.

Pour les 3 classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP :

- Sortie nature avec Victor Hausard : observer les manifestations de la nature selon les

saisons. Une sortie a eu lieu au printemps au mois de mai (observation d'insectes et fleurs, de la chrysalide au papillon ...) et aura lieu en été au mois de juillet.

- Une sortie à la journée « Moulin Guitare » aux Abrets avec la classe de CP-CE1 a eu lieu le 2 juin : voyage dans la nature en musique dans un univers médiéval et féérique en résonance avec les sens et les émotions. Les enfants comme les adultes ont vécu un très bon moment musical et de partage émotionnel. Les enfants ont pu être à tour de rôle spectateurs et acteurs dans une ambiance bienveillante. Une organisation très bien rôdée, retour également très positif des animateurs musiciens sur le comportement de nos élèves. Une adresse à retenir pour nos futurs élèves (PS à CE1).
- Visite de la Crémaillère avec les bénévoles de l'association TCAC de Mouxy a eu lieu le 27 mai : visite de la gare, de la locomotive et de la voiture de voyageurs, lecture d'une histoire qui replace le train dans son contexte au 19^e siècle. Visite avec un créneau horaire pour chaque classe, nous remercions l'association TCAC pour leur accueil chaleureux et la transmission passionnée de leurs connaissances.
- Les GS/CP se sont rendus à l'Ecomusée de Grésy/Isère le mardi 20 mai où ils ont pu observer l'évolution des habitations et des objets techniques du XVI^e au XX^e siècle. Une présentation des métiers d'antan leur a été proposée, ils ont même participé à deux ateliers où ils se sont essayés à la lessive d'antan, ils ont pu aussi s'installer dans une école d'autrefois reconstituée où ils ont testé plumier et encrier avec joie. Une belle journée qu'ils ont beaucoup appréciée.

5. Le décroisement en maternelle :

Afin de favoriser la liaison GS /CP, une visite des GS des 2 classes, futurs CP, sera organisée dans la classe de Florence Comas, la classe d'Isabelle Champier en P5.

Les élèves de MS, futurs GS auront aussi un temps de découverte de la classe de Florence et celle de Pascale Clair.

De même, les élèves de petite section seront accueillis par petits groupes, lors du temps d'accueil, dans la classe de Mme Clair.

Les activités en lien avec les CM2 se poursuivent :

- Atelier cuisine
- Lecture d'histoires
- Parcours
- Animation de jeux de société dans la classe de MS-GS.

L'ensemble de l'équipe remercie la bibliothécaire pour son implication et dévouement auprès des enseignants et des enfants.

Des remerciements sont également formulés à destination de l'ensemble de l'équipe municipale élue et des agents pour leur collaboration et leur engagement auprès de l'école.

L'équipe remercie l'APEM pour son soutien financier.

III. Fonctionnement de l'école :

A. Bilan des exercices de sécurité :

Plusieurs exercices ont été effectués avant le 2^{ème} conseil d'école : 5 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (3 attentat/intrusion, 2 risque majeur) ainsi que 3 exercices incendie. D'autres exercices ont été réalisés entre le 2^{ème} conseil d'école et celui-ci.

Tout d'abord, nous avons procédé à un exercice de confinement "attentat/intrusion" le 13 mai.

Sur ces exercices, aucun dysfonctionnement n'est à relever si ce n'est le fait que chaque enseignant doit être capable de se séparer d'une partie du groupe de ses élèves afin de protéger le maximum d'élèves de l'école notamment sur les temps de récréation.

Enfin, un exercice incendie a été réalisé. Il a eu lieu lorsqu'une partie des enfants étaient à l'extérieur. Il a eu lieu le 23 mai.

Au total, durant toute l'année scolaire, ont été mis en place : 6 Plans Particuliers de Mise en Sûreté (4 attentat/intrusion confinement ou fuite, 2 risque majeur) ainsi que 4 exercices incendie.

B. Bilan financier des actions municipales :

Les budgets couvrent l'année civile pour la mairie mais l'école fait le choix de l'utiliser sur les années scolaires.

Comme évoqué lors du 2nd conseil d'école, le budget 2024, que l'école a fait le choix d'utiliser pour l'année scolaire actuelle, est soldé.

Un travail avec la nouvelle municipalité a été effectué afin de fluidifier la lecture et simplifier l'utilisation du nouveau budget 2025. Ce dernier sera présenté au premier conseil d'école de l'année scolaire prochaine ainsi que le compte-rendu d'activité de la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les crédits accordés aux élèves moussards.

C. Travaux

Outre les réparations du quotidien, durant l'été des travaux de peintures sont prévus notamment des classes de l'étage ainsi que des petites réparations du toit pour combler les quelques infiltrations.

D. Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire. Les dates sont précisées chaque année par une note de service publiée une quinzaine de jours avant les élections.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative notamment concernant les compétences suivantes :

- vote du règlement intérieur de l'école
- adoption du projet d'école
- avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donner son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- proposition d'un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le vote s'effectuera uniquement par correspondance.

Les conditions de ce vote sont clairement indiquées dans le matériel de vote transmis aux familles.

Les documents relatifs aux élections comportent :

- les bulletins de vote
- la notice explicative du vote par correspondance
- éventuellement les professions de foi
- trois enveloppes numérotées garantissant l'anonymat du vote

Les enveloppes doivent parvenir au bureau de vote avant l'heure de la clôture du scrutin soit 12h. Le vote par correspondance peut également être transmis directement par l'élève sous pli fermé.

Le directeur attire l'attention des parents d'élèves délégués sur leur engagement quant à l'organisation matérielle de ces élections. Lors du dernier scrutin, seulement trois candidats ont pris du temps pour aider l'école, l'équipe trouve cette situation fort déplorable.

Une date sera transmise, à la rentrée scolaire, aux candidats afin de préparer l'organisation matérielle de l'élection.

Chacun des deux parents est électeur quelle que soit sa situation matrimoniale, sa nationalité, sauf dans le cas où le parent s'est vu retirer l'autorité parentale.

Lorsqu'un tiers est chargé de l'éducation de l'enfant, il a le droit de voter et d'être candidat à ces élections en lieu et place des parents.

Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans la même école ou le même établissement.

Chaque électeur est éligible sauf les personnels parents d'élèves des établissements scolaires membres de droit du conseil d'école ou d'administration et les personnes siégeant *ès qualités* (désignées par un organisme).

Les listes peuvent ne pas être complètes. Néanmoins, chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidat et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les 7 suppléants sont élus à la suite des 7 titulaires, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste.

Si, faute de candidature, les élections n'ont pas eu lieu ou si les résultats ne permettent pas d'assurer la parité du nombre de parents d'élèves avec le nombre de classes, il est procédé par tirage au sort aux désignations nécessaires parmi les parents d'élèves volontaires qui remplissent les conditions pour être éligible. Le conseil d'école est valablement constitué même si aucun représentant de parents d'élèves n'est élu ou désigné.

Les parents d'élèves délégués seront invités afin d'épauler l'école dans la gestion des élections.

Une présentation dans l'ensemble des classes, du rôle et des missions des parents d'élèves délégués, est présente dans chaque classe lors des réunions de rentrée.

IV. Organisation de la rentrée n+1 :

A. Structure de l'école :

L'école comptera 7 classes à la rentrée scolaire prochaine. Des doubles niveaux seront présents dans une grande partie de l'école.

La répartition des élèves et des classes n'est pas effectuée de manière définitive dans la mesure où les effectifs varient jusqu'en septembre.

Il a été nécessaire de rappeler, à plusieurs reprises le rôle et la fonction de chacun : la mairie et seulement la mairie inscrit les enfants et le directeur les admet à l'école.

Une attention est portée au fait que 24 élèves maximum par classe doivent être présents en GS, CP et CE1 : préconisation nationale.

Le directeur sera déchargé à 33% soit 1 jour fixe toutes les semaines ainsi qu'un autre jour toutes les 3 semaines.

Actuellement, les effectifs prévus sont :

Cycle	Nombre d'élèves par niveau prévus (non par classe)
1	25 PS / 23 MS / 19 GS

2	21 CP / 26 CE1 / 16 CE2
3	20 CM1 / 28 CM2
Total : 178	

B. Organisation de l'accueil des élèves à la rentrée scolaire prochaine en 6ème en PS :

a. La rentrée des primaires :

La rentrée est prévue le lundi 01 septembre à 8h20.

Un temps d'accueil de la part du directeur et des enseignants aura lieu. Les parents seront invités à rester à l'école durant ce temps d'accueil.

La rentrée des PS s'effectuera comme lors de cette année scolaire. Étant donné que les élèves seront dans une classe de PS-MS, l'accueil s'effectuera en deux temps. Les MS débiteront la classe à 8h20 et un premier groupe de PS à 9h30 et l'autre groupe de PS le lendemain à 8h20.

Le directeur organise une réunion avec l'ensemble des nouveaux arrivants à l'école, fin juin, afin d'établir un premier contact avec les parents et les enfants. De plus, lors de ce temps d'échange, une visite des locaux a également eu lieu afin de permettre à tous de découvrir les lieux de rentrée.

L'enseignante des PS-MS effectuera une rencontre avec l'ensemble des PS fin juin-début juillet en fin d'après-midi.

b. La rentrée des 6èmes :

La rentrée des 6èmes au collège de secteur de Grésy-sur-Aix est prévue le 01 septembre à 9h.

Les élèves sont rassemblés dans la cour. Ils sont pris en charge par le professeur principal. Des informations sur le travail au collège, la vie scolaire, l'emploi du temps, règlement intérieur

sont évoquées. Une rencontre de tous les professeurs a lieu. Le repas au restaurant scolaire est fortement conseillé car sa découverte fait partie du programme de la journée.

Les parents demeurent sur le parvis et sont accueillis dans l'amphithéâtre par les équipes de direction, gestion et vie scolaire à 9h15.

Le collège renouvelle également l'organisation du plan montagne. Ainsi, chaque classe de 6^{ème} partira deux jours avec une nuitée en refuge dès le mercredi 4 septembre.

En amont, une soirée porte ouverte est prévue le 27 juin. Au cours de cette soirée, les parents et enfants auront la possibilité de rencontrer l'équipe pédagogique et éducative autour de nombreux ateliers. Le principal du collège accueillera les parents pour une présentation du collège en compagnie de la fédération de parents d'élèves ALPE.

V. Questions diverses :

Avant d'aborder les différentes questions diverses, le directeur précise, qu'au nom de l'ensemble de l'équipe, il souhaite remercier tous les parents bénévoles pour les accompagnements effectués tout au long de l'année scolaire ainsi que tous les intervenants de l'école tant rémunérés que volontaires.

Les parents abordent les différentes questions transmises selon l'ordre envoyé au directeur.

Tout d'abord ils mentionnent des remerciements : à l'équipe à l'ensemble de l'équipe enseignante, au service périscolaire et aux services techniques ainsi qu'aux élus qui permettent aux enfants d'apprendre dans un cadre idéal.

Un retour au sujet d'une des agentes en charge de la cantine qui ferait du favoritisme au point d'être négligente voire malveillante avec certains enfants.

Mme Gony mentionne que Mme Fastier et elles ont pris cet élément en compte. Une restructuration sera mise en place à la rentrée.

Un point a également été fait avec l'agent. L'agent donne pleinement satisfaction en terme professionnel, le relationnel est en effet plus compliqué.

De plus, il est mentionné qu'il n'est pas idéal de servir le fromage blanc/la compote dans les verres d'eau :

- Les enfants n'ont plus accès à leur verre ensuite pour boire

- La louche de service étant plus grande que les verres, ça coule sur les bords du verre ce qui est peu pratique et un peu ragoûtant pour les enfants

Mme Gony mentionne qu'environ 110 enfants déjeunent sur place au niveau de l'élémentaire. Si un doublage est fait, le lavage risque de compliquer. Un essai va être mis en place.

Il est mentionné que les enfants, avant la compote, doivent finir leur verre ou le verser. Les enfants ont également le droit de boire lors de leur retour dans la cour.

Il est évoqué la question de l'annulation automatique des repas en cas de sortie scolaire. La suppression automatique est questionnée même si la responsabilité des parents est entendue. Le gaspillage alimentaire est abordé, en sus du payement, étant donné que la municipalité sait à l'avance que les repas ne seront pas consommés.

Il n'est pas possible automatiquement de décocher tous les élèves. Une vraie chaîne est présente : mail enseignant, directeur, responsable périscolaire, parents. Il est mentionné de plus que certains élèves blessés ou autres sont amenés à rester sur place à l'école.

Une suggestion quant à la diminution du volume et l'excitation à la cantine : appliquer ce qui se fait dans certaines crèches/colonies : mettre un adulte par table. Le nombre d'agents périscolaires étant insuffisant pour le faire, pourquoi ne pas proposer des repas gratuits à des retraités (par l'intermédiaire du CCAS) qui viendraient ainsi manger à la cantine avec les enfants, assurer la présence d'un adulte par table, manger gratuitement et en compagnie (briser l'isolement).

En termes de coût cela est compliqué étant donné que le repas adulte coûte 5,50 soit plus de 120 € par jour étant donné que plus de 20 tables sont présentes.

Un verre de l'amitié est proposé à l'ensemble des membres.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchêne-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 19 juin 2025 – 20h

Le directeur,
Président du conseil d'école

M. Déchêne-Cotillon
École Primaire Simone Veil
79 Chemin de l'Église
73100 Moutxy
Tél : 04 79 61 62 05
Mail : ce.073105@ac-grenoble.fr
Directeur
M. Déchêne-Cotillon

Le secrétaire de séance

M. Toussaint

